

# UNSP

Secteur  
Finances



## UNiS Pour ne plus subir

Quel intérêt ?

Pourquoi s'affilier  
en 2019 ?

Quels avantages ?

Pourquoi l'UNSP ?



Testez-nous  
en 2019

**SATISFAIT**

OU

**REMBOURSÉ**

Chers collègues,

Nous sommes de plus en plus nombreux à très mal vivre nos conditions de travail actuelles et à souffrir du manque de respect quasi quotidien de nos dirigeants.

D'un côté, comme fonctionnaires, nous servons beaucoup trop souvent de punching-ball au monde politique : attaques à l'égard de nos pensions, de notre statut, de nos congés, du système de quota de maladie...

De l'autre, comme agents du SPF Finances, nous subissons les réductions aveugles de personnel, une informatique déficiente, une centralisation excessive, la suppression de nombreux services, la folie des statistiques, une sélection inefficace des dossiers, l'absence de volonté politique de lutter contre la fraude fiscale, la réformite aiguë des responsables de tous bords...

Dans cette situation, nous avons deux possibilités : soit nous restons chacun dans notre coin en nous croisant les bras et en râlant, soit nous nous unissons pour agir !

À l'UNSP, nous avons choisi cette deuxième option.

Nous refusons de baisser les bras et de nous laisser faire comme des moutons que l'on mène à l'abattoir !

On entend souvent que le syndicalisme ne sert à rien. Mais la devise de notre pays, « *L'union fait la force* », prend tout son sens dans la situation actuelle, lorsqu'il s'agit de négocier avec l'autorité pour défendre ce en quoi nous croyons ! Les victoires et les avancées sociales ont toujours pris du temps. Une chose est certaine : sans les organisations syndicales, l'employeur (surtout actuel) n'améliorerait pas vos conditions de travail.

C'est parce que l'autorité sait qu'elle ne négocie pas seulement avec des syndicats, mais aussi avec tous ceux qu'ils représentent, qu'elle est obligée de nous écouter et de nous entendre. Chaque syndicat à la table des négociations représente des milliers d'agents. Chaque affilié pèse dans la balance et rend les négociations possibles. Seuls, nous sommes sans force ni poids. Unis, nous représentons une masse que l'autorité ne peut continuellement ignorer !

C'est pour cette raison qu'aujourd'hui, au travers de cette brochure, nous venons à votre rencontre.

Nous souhaitons vous expliquer l'importance de vous affilier à une organisation syndicale en général et à l'UNSP – Secteur Finances en particulier.

Vous (re)découvrirez notamment dans cette brochure quel type de syndicat est l'UNSP, ses spécificités par rapport aux autres organisations syndicales, notamment l'indépendance et l'autonomie. Nous vous expliquerons également les avantages accordés à nos adhérents, ainsi que les victoires des derniers mois.

Nous vous expliquerons aussi les enjeux à venir et pourquoi l'année 2019 sera particulièrement importante pour l'avenir de la Fonction publique en général et des agents du SPF Finances en particulier.

À l'heure où le monde syndical est continuellement décrié (parfois à raison, nous devons aussi l'admettre), à l'heure où le *chacun pour soi* gagne chaque jour du terrain, il est vital d'unir et de fédérer le plus grand nombre possible d'agents pour faire face à l'autorité.

À l'approche de cette nouvelle année, nous faisons le pari de vous convaincre et nous vous proposons une opération « Satisfait ou 100 % remboursé ! » : vous testerez nos services pendant un an et si vous n'êtes pas convaincu de l'utilité de nos actions et de la qualité de nos services, nous vous rembourserons la totalité des cotisations que vous aurez payées !

Nous sommes pourtant sûrs de vous convaincre tant les enjeux sont de taille.

Nous aurons besoin de chacun d'entre vous, de vos idées, de vos opinions, de votre détermination...

Au cours des prochains mois, les dangers et les menaces vont se multiplier !

*Unis pour ne plus subir* devra être notre devise à tous !

Ensemble, devenons des interlocuteurs incontournables pour tous les partenaires sociaux, le gouvernement fédéral, les responsables de la Fonction publique et spécialement ceux du SPF Finances.

*Pour l'UNSP – Secteur Finances*

*Aubry Mairiaux  
Président fédéral*



*Nathalie Lekeux  
Secrétaire générale*



*Éric Brisbois  
Responsable Communication*



# S'affilier à un syndicat a-t-il un intérêt? Bien sûr que oui...



Outre la défense de vos intérêts personnels et les nombreux autres services qu'offre l'UNSP, chaque nouvelle affiliation nous permet d'accroître le poids que nous avons dans la balance des négociations.

À l'aide de nos actions, des négociations que nous menons, des dossiers que nous montons, nous obtenons des avancées pour le personnel. Ou nous limitons la casse quand des régressions sont envisagées.

Même si nous espérons toujours aller plus loin, ces avancées restent importantes. Jugez plutôt !

## Amélioration de la situation de centaines d'agents lors du basculement

Lors de la réforme de nos structures, l'autorité voulait vous affecter où bon lui semble.

Nous avons obtenu une postulation pour que chaque agent puisse faire un choix.

Lors des négociations, nous avons notamment obtenu que les agents de 63 ans et plus ainsi que ceux qui avaient déjà demandé leur pension soient mis en surnombre.

Ce sont des centaines d'agents qui ont pu obtenir un meilleur choix dans leur liste ou ne pas être expédiés à l'autre bout de la Belgique, éventuellement dans un pilier différent du leur.

## Télétravail

Bien sûr, le système du télétravail est loin d'être parfait, et des améliorations sont encore nécessaires, mais il s'agit d'une avancée considérable permettant de mieux concilier vies privée et professionnelle.

## Recrutements supplémentaires

En 2015, suite à nos actions, le plan de personnel a été revu à la hausse avec l'engagement de plus de 1000 agents supplémentaires.

En 2016, toujours suite à des actions, le ministre des Finances a accepté le remplacement « 1 pour 1 » pour les fonctions de contrôle et pour les shifts à la Douane.

## AGFisc : fin de la polyvalence systématique

Du jour au lendemain, avec à peine quelques jours de formation, les agents de l'AGFisc s'étaient vu attribuer la double casquette « Impôts sur les revenus » et « TVA ». L'autorité demandait donc à ces agents, qui avaient parfois des dizaines d'années d'expérience, de s'improviser du jour au lendemain contrôleur dans un domaine qu'ils ne maîtrisaient pas et de faire face à des experts. Cette polyvalence était même intégrée dans leur évaluation !

L'UNSP a obtenu de l'autorité qu'elle fasse marche arrière, de sorte que la polyvalence individuelle a été transformée en polyvalence de service. Sur le terrain, ce sont des milliers de contrôleurs qui ont été soulagés de ce fardeau.

## Prime de risque pour les douaniers

Nous avons obtenu la mise en place d'une prime de risque. Ce dossier a été initié et porté par l'UNSP pendant de nombreux mois. Toutefois, comme beaucoup d'agents, nous regrettons le montant trop faible de cette prime (allocation pour port d'armes).

## Et encore d'autres avancées...

- **Réforme de l'horaire variable** : rappelez-vous, initialement, les projets de l'autorité étaient très différents et nettement moins respectueux du personnel.  
L'UNSP a également obtenu un jour de congé de compensation chaque année pour les agents concernés. Le fameux jour de compensation horaire variable (BD).
- En argumentant, nous avons obtenu que le **transfert de personnel vers les Régions** se fasse dorénavant en priorité sur base volontaire et soit ouvert à davantage d'agents (initialement, les agents étaient désignés d'office).
- Suite à une pétition lancée par l'UNSP et signée par plus de 90 % du personnel concerné, les responsables P&O ont renoncé au retrait de l'**abonnement STIB pour les agents travaillant à Finto** (Bruxelles).
- L'incorporation de la **prime d'intégration des agents du niveau D** dans leur traitement (avec effet rétroactif), et ce après de très longs palabres.
- Suite à une demande de l'UNSP, tout le personnel de **Fedorest** a pu bénéficier d'un contrat prévoyant au minimum 6 h 30 de travail par jour, et ce afin d'éviter toute forme d'injustice entre anciens et nouveaux contrats.  
Conséquence directe : les agents qui sont passés à un contrat de 6 h 30 auront droit, en cas de chômage, à des allocations complètes.
- **Réforme des allocations et des indemnités** : l'UNSP a obtenu le rétablissement de la possibilité d'obtenir le paiement des frais de parcours à partir du domicile, pour autant que le coût global de la mission soit inférieur en prenant comme point de départ et de retour le domicile de l'agent.
- Après de très nombreuses années de négociations et avec un acharnement sans faille, nous avons obtenu la **fonctionnarisation des agents des Hypothèques**.
- Une solution pour les **agents discriminés lors du basculement 2 (A23 basculés en A32)** : ces agents perdaient 2 200 euros par an (hors index) ! L'UNSP n'a cessé de dénoncer cette injustice et après des années, un arrêté royal a enfin été publié au Moniteur pour résoudre ce problème.
- Dernièrement, suite à nos insistances, les responsables ont lancé l'organisation d'un **examen d'expert fiscal** et d'une procédure d'**accession du niveau D vers le niveau C**.
- Et bien d'autres choses encore !

## 2019, une année d'élections fédérales...

Soyons clairs : ces élections seront cruciales. Si le prochain gouvernement mène une politique comparable à celle que nous vivons actuellement, la Fonction publique fédérale et ses agents seront mis à mal.

Au cours des prochains mois, nous devons absolument faire comprendre aux politiciens que cela suffit !

Plus que jamais, nous aurons besoin de toutes les forces vives pour interpeller et tenter de convaincre les politiciens, et pour ouvrir les yeux des citoyens. Plus que jamais, nous aurons besoin de chacun d'entre vous !

## De nombreux combats à mener

Les menaces sont réelles pour la Fonction publique et le SPF Finances : pensions, statut, congés, congés de maladie... Tout le monde sera impacté d'une manière ou d'une autre !

Au SPF Finances, on peut craindre de nouvelles fermetures de bureaux, des réductions de personnel, une explosion de la charge de travail...

D'autres dossiers doivent aussi être renégociés : le télétravail, les indemnités pour frais de parcours et de séjour, les possibilités de mutation, l'informatique, les conditions de travail, la carrière spécifique Finances...

Le travail syndical ne va pas manquer !

## Réinventons la défense du personnel

Nous envisageons de lancer des groupes de travail visant à réinventer la défense du personnel.

L'UNSP a besoin de vous dans ce cadre : une occasion de vous exprimer à propos de l'évolution de nos activités, de notre manière d'agir !

## Une menace permanente planant sur chacun d'entre nous

De plus en plus, nos managers et ministres sont questionnés à propos du nombre de fonctionnaires (statutaires et contractuels) qu'ils ont licenciés... avec comme sous-entendu qu'ils le font beaucoup trop peu.

De même, une rumeur évoque un nombre minimum d'évaluations négatives à délivrer.

Notre équipe juridique doit défendre de plus en plus d'agents dans ce cadre. Casser du fonctionnaire est malheureusement à la mode ! Et le gouvernement actuel veut encore faciliter le licenciement.

Désormais, se syndiquer s'avère vital pour se protéger !

## 2019, une année d'élections à l'UNSP...

En 2019, nos adhérents éliront les délégués de l'UNSP pour les prochaines années.

Ce sera pour vous l'occasion de faire entendre votre voix et même, si vous le souhaitez, de vous investir personnellement, de faire partie de notre équipe ; de faire partie du changement !

## Que coûte l'affiliation ?

Pour les agents des niveaux D, C, B et A (jusques et y compris A2) :

- Agent à temps plein ou dont les prestations sont supérieures au mi-temps : 14,50 €/mois
- Agent dont les prestations sont égales ou inférieures au mi-temps : 9,00 €/mois

Pour les agents des classes A3 et plus :

- Agent à temps plein ou dont les prestations sont supérieures au mi-temps : 16,00 €/mois
- Agent dont les prestations sont égales ou inférieures au mi-temps : 10,50 €/mois

Le coût réel diminue encore fortement pour nos adhérents qui demandent le bénéfice de la prime syndicale annuelle et qui nous commandent le guide fiscal - consacré à l'impôt des personnes physiques - offert gratuitement par l'UNSP.

# De quels avantages bénéficierez-vous ?



S'affilier à un syndicat, c'est bien évidemment le soutenir dans ses combats, ses revendications, ses négociations...

C'est aussi souscrire à une sorte d'assurance permettant de veiller au mieux à ses intérêts personnels et de se défendre de la façon la plus appropriée en cas de problème professionnel.

Mais s'affilier à l'UNSP, c'est aussi beaucoup plus que cela !

## Un accès privilégié à l'information

La communication avec les membres du personnel - et en particulier avec nos affiliés - est capitale.

En tant qu'affilié, vous recevrez notre mensuel syndical, l'U.F. Infos.

Vous recevrez également un accès complet aux informations disponibles sur notre site : actualités, brochures (horaire variable, indemnités, télétravail, évaluation, maladie...), fiches à propos des différents congés, etc.

Enfin, vous serez tenu informé des news importantes par mails.

## Une véritable assistance individuelle

Au cours de sa carrière, chaque agent peut être confronté à de nombreuses situations délicates : tensions avec sa hiérarchie ou avec ses collègues, dossier disciplinaire, problèmes de mutation ou de promotion, soucis logistiques, etc. Sans oublier l'évaluation annuelle et sa mention.

Si jamais les circonstances l'exigeaient, en tant qu'affilié, il vous sera toujours possible de poser une question, de demander une aide, un conseil ou une intervention de l'UNSP.

## Une assistance juridique

L'UNSP offre à ses affiliés une assistance juridique pour des litiges relatifs à leurs activités professionnelles.

Cette assistance juridique consiste en :

- un conseil juridique : l'UNSP vous assiste dans toutes les démarches nécessaires à la préservation de vos droits en vous fournissant une assistance, une analyse et un avis juridiques ;
- une assistance judiciaire : dans les limites d'intervention décrites sur notre site internet, nous vous assistons devant les tribunaux (notamment le Conseil d'État ou le tribunal du travail) pour toutes les matières où vos droits sont menacés (régime disciplinaire, carrière, conditions de travail, harcèlement moral ou sexuel, etc.).

## Des formations

En tant qu'adhérent, vous aurez la possibilité de suivre nos différentes formations.

Un exemple : depuis quelques mois, nous vous préparons aux tests « Jobs@fin » pour mieux appréhender le processus de sélection et accroître vos chances d'obtenir le job postulé. Ces sessions sont organisées en petits groupes, ce qui permet d'en personnaliser le contenu.

## Un guide fiscal IPP annuel gratuit

Chaque affilié qui en fait la demande reçoit gratuitement chaque année un exemplaire du Guide fiscal du contribuable Personnes physiques édité par l'UNSP (valeur : 25,00 €). Un outil de travail bien utile !

Le guide fiscal consacré à l'impôt des sociétés, également publié par l'UNSP, peut être acquis par nos membres à un tarif préférentiel.



## Une prime syndicale

Chaque affilié peut demander le bénéfice d'une prime syndicale annuelle. Pour l'année de référence 2017, cette prime s'élevait à 90,00 € pour un agent à temps plein.

## Une indemnité en cas de grève

En cas de mouvement de grève couvert par l'UNSP, nos affiliés en grève peuvent bénéficier, sur demande, d'une indemnité (montant : 30 € par jour de grève pour un agent à temps plein).

# Pourquoi choisir l'UNSP – Secteur Finances ?

Notre but n'est pas ici de faire un comparatif entre notre syndicat et les autres, mais de vous expliquer notre utilité, nos spécificités, nos forces et nos atouts.

## La défense du personnel par le personnel

À l'UNSP, vous ne rencontrerez que des agents du SPF Finances, de toutes les administrations, de tous les services et de tous les niveaux... Bref, des gens de terrain, qui font le même métier que vous.

Cela nous permet de connaître votre quotidien, vos problèmes... et ainsi de vous défendre au mieux et d'interpeller judicieusement les responsables.



## Un syndicat neutre, indépendant, autonome, apolitique

L'UNSP n'est liée à aucun parti politique, à aucune autorité, à aucune institution financière ou religieuse.

Nous revendiquons activement notre indépendance. Nous ne craignons jamais de nous prononcer sur certaines décisions politiques quand elles ont des conséquences sur la situation collective de nos membres ou quand elles vont à l'encontre de nos valeurs et de nos idéaux.

Grâce à notre indépendance, nous n'avons de comptes à rendre à personne, sauf à vous, nos adhérents !

Nous avons la capacité de dire non et d'agir si des décisions vont à l'encontre de vos revendications. Nous avons aussi la capacité de dire oui si des décisions permettent de satisfaire ces revendications.

S'affilier à l'UNSP, c'est poser un choix clair, engagé, indépendant et libre.

## Un syndicalisme participatif

À l'UNSP, nous pensons qu'il est important d'impliquer au maximum nos affiliés dans le processus de négociation. Au cours des dernières années, de nombreuses assemblées générales ont été organisées à travers tout le pays pour vous informer, mais aussi pour vous écouter et pour parler avec vous.

Au sein de notre syndicat, ce sont les adhérents et les délégués qui décident des revendications et des moyens d'action.

Revue mensuelle, assemblées générales, réunions fréquentes, groupes de travail, congrès sont autant d'occasions de débattre et de décider.



## Un syndicat représentatif

Contrairement aux organisations syndicales politiques, qui sont d'office représentatives, l'UNSP doit démontrer qu'elle représente plus de 10 % du personnel du SPF Finances, même si l'UNSP revendique des élections sociales bien plus justes.

Chaque nouvel affilié est dès lors important pour notre syndicat.

## Une structure de taille humaine

Loin des grandes structures, notre équipe est de taille humaine et familiale.

Cela nous permet d'accorder à chaque adhérent l'attention qu'il mérite.

## Une assistance individuelle de qualité

Notre équipe « assistance individuelle » est composée de spécialistes dans chaque matière où vos droits sont en jeu. Ils répondent à vos questions et mettent tout en œuvre pour vous défendre lorsque vous êtes confronté à un problème.



# Une communication permanente et importante

L'information et la communication font partie des grandes forces de l'UNSP.

Nous voulons rester en contact permanent avec nos affiliés. Via notre mensuel syndical, notre site internet, notre page Facebook, nos mails, mais aussi via nos délégués, qui sont vos collègues et qui sont régulièrement présents dans les bureaux.



Pour les problématiques principales (évaluation, indemnités, maladie, congés, télétravail, horaire variable, burn-out...), nous réalisons des brochures et des fiches explicatives et nous les mettons régulièrement à jour.



## Votre travail nous intéresse

Il ne s'agit pas toujours de matière syndicale, mais qu'on parle de l'organisation du département, des conditions de travail des agents, de leur situation pécuniaire, du bien-être, etc., nous sommes sur tous les fronts.

Nous abordons toutes les situations de façon constructive. Notre objectif est toujours de contribuer à l'amélioration de la vie quotidienne des agents et de permettre à notre département d'offrir le meilleur service possible aux citoyens.

Nous pensons plus que jamais que vous devez avoir la parole lorsqu'il s'agit de l'évolution du département et du contenu de votre travail. C'est pourquoi nous nous faisons régulièrement écho des interpellations et remarques de nos adhérents.

## Un syndicalisme responsable

Le syndicalisme que nous prônons est un syndicalisme raisonnable et raisonné. Il nécessite une expertise. Dire NON sans rien proposer comme solution alternative réalisable ne fait pas partie de notre ADN. Nous ne sommes pas partisans du syndicalisme de barricades. Nous proposons, nous discutons, nous cherchons les accords. Mais s'il le faut, en dernier recours, nous sommes prêts à monter au front et à nous battre pour défendre vos droits !

## Un syndicalisme de pointe

Grâce à l'implication de nombreux techniciens, notre syndicat monte des dossiers complets et pointus lorsqu'une problématique surgit. Ces dossiers sont notre meilleure arme pour défendre le personnel et ses spécificités.

Dernier exemple en date : lorsque, pour justifier sa réforme des congés de maladie, le ministre Vandeput a affirmé que de nombreux fonctionnaires profitaient de ce système pour partir plus rapidement à la pension, nous avons démontré dans un dossier complet qu'il ne s'agit que d'une fake news.

## Une action syndicale multiforme, diverse et variée

Notre souci d'efficacité nous conduit à retenir tous les moyens qui peuvent permettre la satisfaction de vos revendications : élaboration de dossiers et de propositions argumentées, présentation aux responsables administratifs et politiques, recherche de l'appui de l'opinion publique, contacts avec les médias, réalisation de vidéos explicatives, enquêtes auprès des adhérents ou de l'ensemble du personnel, manifestations et actions plus dures.

L'UNSP emprunte la voie équilibrée d'un syndicalisme qui ne renonce ni à l'action, ni à la confrontation institutionnelle, ni à la négociation...



## La défense de vos intérêts est notre seul but et notre raison d'être

Notre organisation est apolitique. Nous ne recevons aucun subside. Nos affiliés ont de ce fait la garantie que nos décisions seront toujours prises dans leur unique intérêt, sans aucune pression émanant du monde politique.

Cela constitue un atout considérable en termes d'indépendance dans nos prises de position.

# Testez-nous en 2019 : satisfait ou totalement remboursé

## En quoi cela consiste-t-il ?

Pendant une année, vous testerez les services et prestations de l'UNSP.

Fin 2019, si – comme nous en sommes convaincus – vous êtes satisfait, vous resterez automatiquement affilié.

Par contre, fin 2019, si vous n'êtes pas content de notre travail, vous pourrez mettre fin à votre affiliation par simple courriel, et toutes les cotisations versées pour l'année 2019 vous seront remboursées (sous réserve de tout avantage obtenu au cours de l'année).

Vous ne prenez donc aucun risque en vous affiliant !



## Conditions :

Tout nouvel affilié peut souscrire à cette action à condition de :

1. nous envoyer le bulletin d'affiliation dûment complété avant le 31 janvier 2019 ou souscrire au bulletin en ligne disponible sur notre site internet [www.unsp-finances.be](http://www.unsp-finances.be) ;
2. compléter et envoyer le formulaire de domiciliation.

Ces deux documents sont insérés dans cette brochure. Ils sont également disponibles sur notre site internet.

## De quoi bénéficierez-vous ?

Au cours de l'année 2019, vous bénéficierez de tous les services offerts par l'UNSP et ce dans les mêmes conditions que les affiliés actuels.

## Que faire en décembre 2019 ?

1. Vous êtes satisfait de nos services

Dans ce cas, vous n'avez rien à faire. Vous resterez automatiquement affilié à l'UNSP. Et dès 2020, vous pourrez bénéficier d'une prime syndicale pour votre affiliation (actuellement 90 € pour un agent à temps plein).

2. Vous n'êtes pas satisfait

Par un simple mail à [info@unsp-finances.be](mailto:info@unsp-finances.be), vous pourrez mettre fin à votre affiliation et nous vous rembourserons intégralement les cotisations versées pour 2019 (sous réserve de tout avantage obtenu au cours de l'année).

Ce mail doit impérativement nous être envoyé avant le 15 décembre 2019.

L'affiliation classique reste bien évidemment toujours possible et permet de bénéficier d'un cashback en cas de paiement annuel et/ou de domiciliation.

## Vous avez des questions ?

Vous n'êtes toujours pas convaincu ou vous avez d'autres questions à propos de nous ?

N'hésitez pas à nous contacter par mail, téléphone ou courrier postal :

**UNSP – Secteur Finances**

Rue des Colonies 18-24 Bte 4, 1000 BRUXELLES

✉ : [info@unsp-finances.be](mailto:info@unsp-finances.be)

☎ : 02 - 218.16.59

SITE WEB : [www.unsp-finances.be](http://www.unsp-finances.be)

